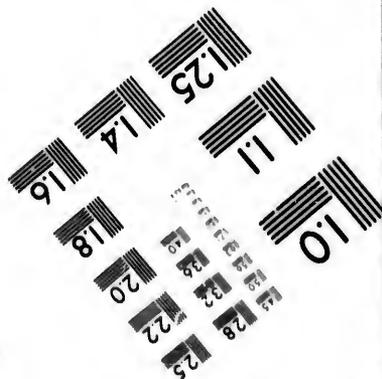
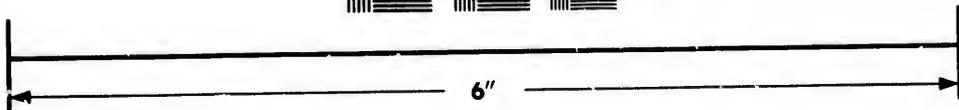
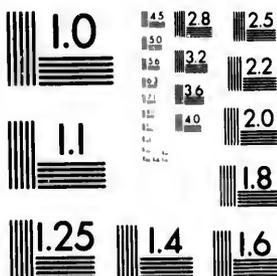


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The c
to th

The
poss
of th
filmi

Origi
begin
the l
sion,
other
first
sion,
or illu

The l
shall
TINU
which

Maps
differ
entire
begin
right
requi
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

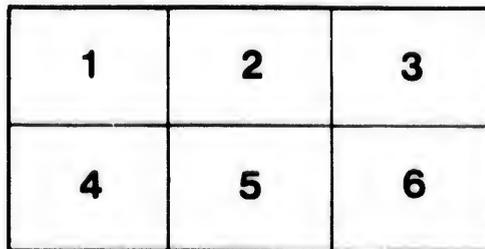
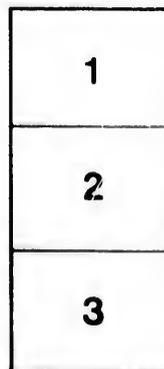
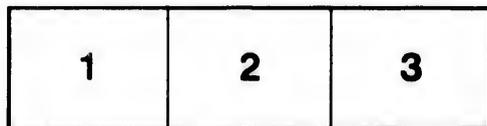
Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Thomas Fisher Rare Book Library,
University of Toronto Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
des du
modifier
ger une
filmage

ées

e

y errata
d to

at
e pelure,
con à



32X

TEX W
3150⁰⁰

« **POUILLEUX** » ET « **FOSSOYEUR** »

ou

Souvenir de la Consécration épiscopale

DE

Monseigneur EMILE LEGAL, O. M. I.

Evêque de Poggia et Coadjuteur de Saint-Albert

PAR

Le R. P. H. LEDUC, O. M. I.



LAVAL

IMPRIMERIE DE LA CROIX DE LA MAYENNE

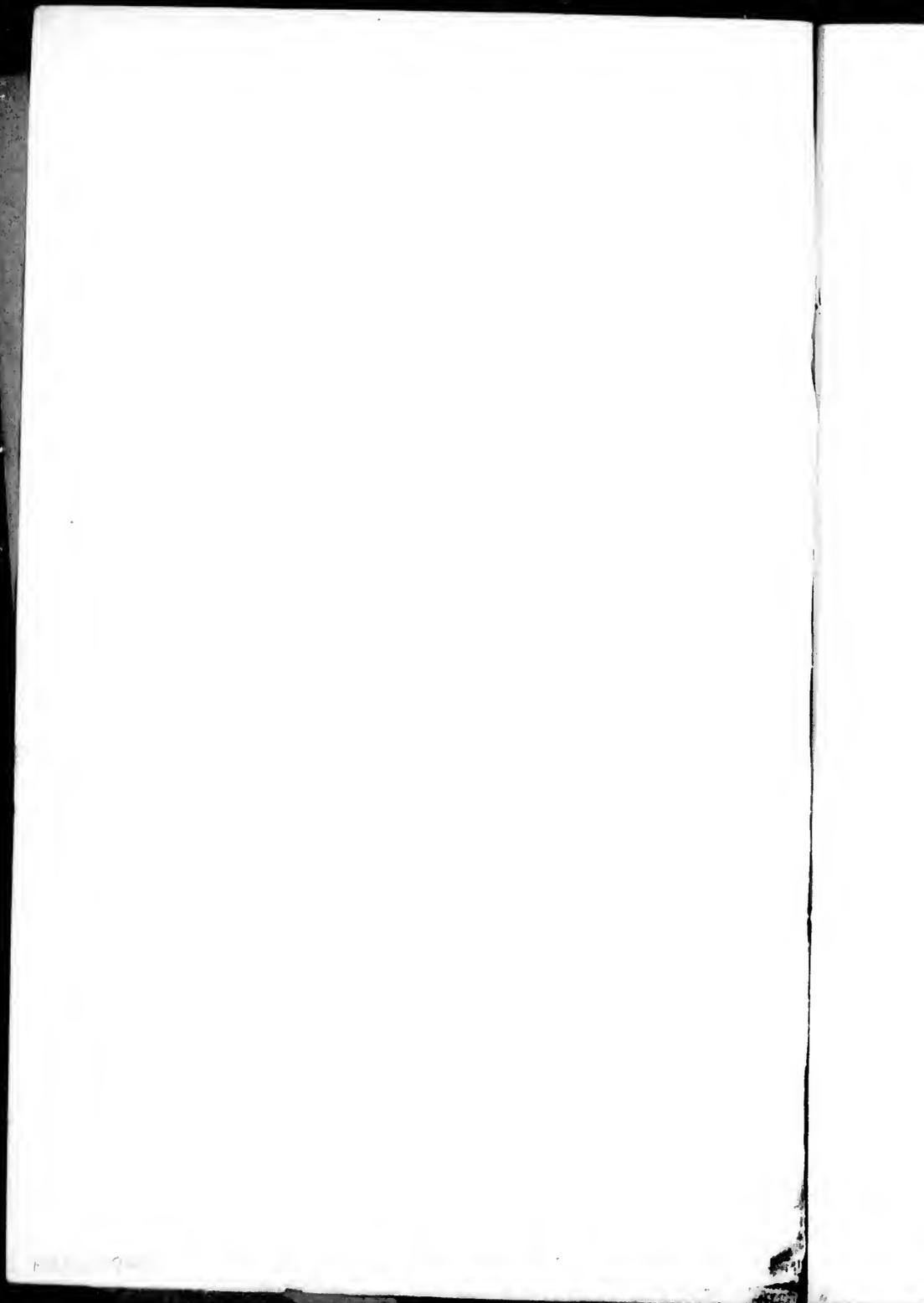
13, RUE FLATTERS, 13

—
1897



Not in Pecc

« POUILLEUX » ET « FOSSOYEUR »



« POUILLEUX » ET « FOSSOYEUR »

OU

Souvenir de la Consécration épiscopale

DE

Monseigneur EMILE LEGAL, O. M. I.

Evêque de Poggia et Coadjuteur de Saint-Albert

PAR

LE R. P. H. LEDUC, O. M. I.



LAVAL

IMPRIMERIE DE LA CROIX DE LA MAYENNE
13, RUE FLATTERS, 13

—
1897

L. J. C.

■

M. I.

S.

de

l'É

ce

vo

le

Sa

ou

§

cu

de

di

N

de

L. J. C.

✠

M. I.

Edmonton, le 15 Août 1897.

M

Pour obéir à la demande qui m'a été faite par S. G. Mgr Grandin et par son Conseil, j'ai entrepris de grand cœur le travail ci-joint que j'ai le plaisir et l'honneur de vous adresser.

Il est bien imparfait sans doute, mais vous le recevrez avec une charitable indulgence. Puisse-t-il vous être agréable et contribuer à intéresser un peu le lecteur, quel qu'il soit, à nos chères missions de Saint-Albert, dans ces immenses territoires du nord-ouest canadien.

§ I. — **Nomination de Mgr Legal, évêque de Pogle et coadjuteur de Saint-Albert.**

Le 15 mai dernier, Mgr Grandin adressait la circulaire suivante à ses diocésains. « Je ne sais rien de si touchant dans toute l'histoire des patriarches », dit à ce sujet la *Semaine Religieuse* du diocèse de Nantes. Voici comment s'exprime l'Évêque pauilloux de Louis Veillot, annonçant l'élection de celui que

la *Croix* de Paris vient de baptiser à juste titre du nom d'*Évêque fossoyeur*. On verra tout à l'heure pourquoi :

BIEN CHIERS COOPÉRATEURS, BIEN CHIERS PÈRES ET NOS TRÈS
CHIERS FRÈRES,

Salut et bénédiction en Notre-Seigneur!

Comme vous le savez, l'âge avancé, la maladie et les infirmités qui en sont la conséquence, nous rendent depuis longtemps déjà l'accomplissement des devoirs de notre charge impossible. Tant qu'ils n'ont été que difficiles, c'était pour nous une vraie consolation de nous en acquitter, d'aller vous visiter, vous encourager dans vos pénibles et continuels labeurs. Nous y tenions d'autant plus que nous savons par notre propre expérience combien les consolations vous font défaut. C'en était une grande pour nous de constater par nous-même vos nobles efforts pour étendre et solidifier le règne de Dieu dans notre cher diocèse; d'encourager nos bons chrétiens, tant anciens que nouveaux venus, qui eux aussi ne manquent pas de tribulations. Nous tenions surtout à voir et à encourager ces immigrants qui ont dû faire tant de sacrifices pour venir parmi nous et qui ont d'autant plus à souffrir des difficultés d'un établissement nouveau, que les désagréments de la pauvreté s'ajoutent trop souvent à beaucoup d'autres. Souffrant nous-même de ce commun inconvénient et nous trouvant par là même dans l'impossibilité d'y remédier efficacement chez les autres, nous constations cependant que les bénédictions divines qui sont une conséquence de la visite du premier Pasteur, nos paroles, nos encouragements faisaient l'effet d'un baume consolateur au moins pour tous ceux qui nous recevaient avec foi comme l'envoyé de Dieu. Mais cette consolation ne nous étant plus possible, nous avons dû songer à vous en faire jouir quand même au moyen d'un autre représentant de Dieu qui vous visitera de notre part, de la part de N.-S. Jésus-Christ lui-même. Cet homme choisi de Dieu par le ministère de Notre Saint-Père le Pape, à notre demande ap-

puyée par notre bien-aimé Métropolitain et les autres évêques de la province, est *Mgr Emile-Joseph LEGAL*. Sa Sainteté a voulu qu'il fût de suite revêtu du caractère sacré de l'Épiscopat, et en attendant qu'il puisse être évêque en titre de Saint-Albert, il portera le titre d'*Évêque de Poggia ou Poglensis*. C'est donc pour nous une grande consolation et pour vous un grand avantage d'avoir pour nous aider dans l'administration de notre diocèse et nous remplacer auprès de vous, un Prélat qui nous égale en dignité, qui mérite notre confiance et la vôtre, étant honoré comme il l'est de celle de ses Supérieurs, de celle du Pape et, je puis dire, de celle de Dieu lui-même. Nous apprécions grandement ce bienfait ; à la veille d'aller rendre compte à Dieu de notre longue administration et de notre vie plus longue encore, nous avons la consolation de ne point vous laisser orphelins, mais de vous laisser entre les mains d'un frère bien-aimé et bien aimant, j'en suis sûr, étant pour cet effet rempli de l'Esprit de Dieu, qui est charité. Je doute qu'il puisse vous aimer plus que je vous ai aimés, mais il vous aimera tout autant. Vous l'aimerez aussi vous tous nos bien-aimés auxquels nous nous adressons peut-être pour la dernière fois, vous l'aimerez comme l'homme de Dieu, comme notre frère, nous osons dire comme notre fils, car nous espérons avoir la consolation de lui imposer nous-même les mains et d'en faire ainsi un autre nous-même.

Après cette précieuse grâce nous devons en demander une autre à Dieu, et pour cela nous vous prions tous de vouloir bien vous joindre à nous, c'est celle de mourir dans son amour et d'être jugé, non selon la rigueur de sa justice, mais selon l'étendue de ses miséricordes. Le Seigneur, malgré notre faiblesse, peut-être même à cause de notre faiblesse : *Infirma mundi elegit Deus*, nous a confié une mission que nous n'aurions jamais osé désirer ni même espérer. Nous n'avons pu la remplir qu'avec bien des imperfections en commettant bien des fautes qui, bien qu'involontaires, ne peuvent manquer de nous causer des inquiétudes et des craintes. Nous espérons que notre bien-aimé successeur pourra les réparer en partie et faire un bien que nous n'avons pu faire.

§ II. — Préparation au sacre.

Depuis le jeudi 10 juin, tout le clergé régulier et séculier du diocèse de Saint-Albert est plongé dans les saints exercices de la retraite annuelle, à laquelle prennent part plus de trente Oblats de Marie-Immaculée et quatre prêtres séculiers.

On voit à leur tête le vénérable évêque de Saint-Albert, Mgr Grandin. Malgré son état de souffrances continuelles, il donne à tous l'exemple de l'humilité, de la piété et de la régularité la plus parfaite. Pendant ces jours bénis il s'oublie lui-même pour diriger, consoler, encourager ses prêtres et ses frères en religion. Il prie avec ferveur pour celui que l'Esprit-Saint a choisi pour être le bâton de sa vieillesse et sa grande consolation pendant les dernières années de sa longue carrière épiscopale.

Mgr Legal, évêque élu de Pogle, coadjuteur de Saint-Albert, est là aussi se préparant, dans le silence et la prière, à recevoir bientôt la plénitude du sacerdoce des mains de Mgr Grandin lui-même.

Avec une charmante simplicité et une franchise toute apostolique et toute cordiale charité fraternelle, le R. P. Lacasse, prédicateur de la retraite, rompit trois fois par jour, à son sympathique auditoire, le pain de la parole de Dieu.

Mais laissons un instant les heureux retraitants jouir, pendant ces jours bénis, des grâces de choix que le Cœur de Jésus leur répartit si généreusement. Pour nous, retournons à Edmonton y faire les offices de Marthe, Dieu le veut, que sa sainte volonté soit faite!

III. — Arrivée des invités à Edmonton.

Nous sommes au lundi 14 juin. Toute notre chère population catholique est sur pied. Drapeaux et oriflammes flottent au gré du vent sur tous nos établissements religieux et sur les habitations privées de nos braves chrétiens. La musique instrumentale de la ville d'Edmonton est réunie sur les rives de notre belle Saskatchewan, et les dames catholiques de la ville ont voulu préparer un véritable banquet à la résidence des R. P. Oblats, pour les nobles visiteurs impatientement attendus.

Sur la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, la locomotive dévore l'espace, elle arrive et nous saluons LL. GG. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Durieu, évêque de New-Westminster. Ils sont accompagnés du R. P. Lefebvre, O. M. I. Provincial du Canada, de M. Messier, curé de la Cathédrale de Saint-Boniface, du R. P. Lacombe, le guide émérite de toutes les grandes excursions religieuses sur le Pacifique Canadien.

Des députations de nos excellentes religieuses auxiliaires si dévouées de nos œuvres de zèle et de charité dans le diocèse de Saint-Albert, viennent aussi prendre part à la grande fête de jeudi. Mentionnons d'abord les bonnes Sœurs de charité de Niclot. N'ont-elles pas droit aujourd'hui à la place d'honneur? Depuis longtemps déjà elles travaillent sans compter, à la conversion des Pieds-Noirs qu'elles gagnent à la Foi par leur admirable charité, dans l'hôpital sauvage de la réserve des Gens du Sang. Depuis cinq ans elles donnent le plus dévoué concours au zèle des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée,

qu'elles ont appris à estimer, vénérer comme un apôtre. Et n'est-ce pas ce missionnaire des sauvages, humble, modeste, caché aux yeux du monde, que le Saint-Esprit a été choisir pour l'élever à la dignité de prince de l'Église? N'est-ce pas ce missionnaire encore, qui le matin même du jour où il apprenait son élévation à l'épiscopat, avait enseveli de ses propres mains le cadavre d'un pauvre sauvage dont il avait fabriqué lui-même le modeste cercueil et creusé la fosse?

A vous, mes Sœurs, la première place aujourd'hui. Vous pouvez être fières de votre père et présenter à Mgr Legal l'anneau symbolique de son union avec l'Église confiée à sa sollicitude pastorale.

Vous aussi, bonnes Sœurs de Charité, dites Sœurs Grises de Montréal, vous les premières à la peine dans ces Missions du Manitoba et de l'immense Nord-Ouest-Canadien; Fidèles Compagnes de Jésus, religieuses modèles, si dignes du beau nom que vous portez; excellentes Sœurs de l'Assomption, les plus récemment établies dans ces pays et tant aimées missions, mais ne le cédant en rien à vos devancières en fait de zèle et de dévouement, venez à la consécration épiscopale de votre bien cher et bien-aimé père, Mgr l'Évêque de Pogle, toutes vous avez droit à sa première bénédiction.

Cependant des voitures nombreuses ont été mises à ma disposition par nos chers catholiques, Canadiens et Irlandais rivalisent de bonne volonté et d'empressement pour transporter nos illustres voyageurs de la gare à notre résidence.

La Saskatchewan est bientôt franchie sur un bac primitif et légendaire qui doit être enfin remplacé par un superbe pont que le gouvernement fait construire. Escortés par la musique instrumentale qui exécute avec entrain ses plus beaux airs de fête, nous arri-

vons à notre petite église en planches, provisoire et modeste au plus haut degré, j'aurais dû dire provisoire en permanence, car depuis quinze ans que dure ce provisoire, les ressources absolument nécessaires pour le faire cesser ont fait et font encore défaut. Pourtant je ne voudrais pas mourir avant d'avoir bâti ici une église au moins convenable.

Mon ambition est de bâtir quelque chose de bien et de solide en rapport avec les besoins de notre population et de l'importance que prend cette nouvelle ville d'Edmonton. Je souffre trop de voir les ministres de l'erreur se glorifier de leurs temples hérétiques, auxquels ils peuvent avec dédain comparer notre pauvre bicoque catholique. Il est vrai que depuis quelques mois ce dédain se change en véritable stupéfaction. Ils ne peuvent comprendre comment nous avons fait pour bâtir le beau couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, le vaste et superbe hôpital des Sœurs de Charité, notre trop petite mais bien convenable résidence. Bientôt, se disent-ils, ces missionnaires catholiques vont sans doute construire une église qui relèguera bien loin les nôtres à l'arrière plan. Je l'espère et le désire de tout mon cœur. Mais que faire, quand nos établissements de charité et d'éducation sont déjà grevés de plus de 150,000 francs de dettes.

Sans plus d'explications inutiles, je m'adresse donc à toutes les âmes pieuses et dévouées qui liront ces lignes, et je les supplie de m'envoyer leur obole. Ma constitution ruinée après trente-trois années de mission, ne me permet pas d'espérer de fournir maintenant une bien longue carrière. Que je voie, avant de mourir, cette nouvelle église projetée, ouverte au culte divin le 8 décembre 1899, trente-cinquième anniversaire de ma première messe, et j'entonne de grand cœur mon *Nunc dimittis!*

Mais je reviens à nos vénérables visiteurs que j'ai laissés tout à l'heure, sans trop de façon, à la porte de mon église toujours obstinément provisoire. On dirait que j'ai eu honte de les y introduire. Tout y est pauvre et plus que modeste, c'est vrai, mais tout y est digne et convenable. Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus en ont la charge; inutile de chercher une autre explication de l'ordre et de l'exquise propreté qui y règne. L'autel est paré comme aux plus grands jours de fête, les fidèles de toute langue et de toute nationalité remplissent l'édifice, le chœur entonne l'*Ecce sacerdos magnus* pendant que NN. SS. les Evêques vont s'agenouiller aux prie-Dieu qui leur ont été préparés. Puis deux représentants de notre population catholique de langue française et anglaise d'Edmonton, M. N. G. Roy et N. D. Beck, présentent l'adresse suivante dans leur langue respective :

*A Sa Grandeur Mgr L. P. Adélard Langevin,
archevêque de Saint-Boniface.*

MONSEIGNEUR,

Votre arrivée dans cette partie éloignée de votre Province ecclésiastique, remplit d'allégresse le cœur de tous les paroissiens de Saint-Joachim d'Edmonton. Aussi toute la population catholique de cette ville se fait un devoir et un bonheur de venir saluer en vous le représentant, au milieu de nous, du vénéré et saint vieillard du Vatican et vous renouveler l'assurance de notre sincère attachement, de notre profonde gratitude et de notre affection filiale.

Combien aussi nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs qui vous accompagnent et qui ont bien voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette fête!

Vous avez d'autant plus droit, Monseigneur, à ces manifestations et à ces hommages, que dans ces jours de tristesse que nous traversons, vous vous êtes jeté dans la

mêlée pour nous encourager, par votre parole éloquente et par vos actes, à vous suivre dans les bons combats.

Qu'il nous soit permis, Monseigneur, au nom de la population d'origine française, en contemplant cette auguste réunion, en vous voyant entouré de ces vénérés prélats, de ces dévoués missionnaires dont la vie s'est passée au milieu des fatigues, des privations de toutes sortes, marchant sans relâche, sans jamais regarder en arrière, à la conquête des âmes; qu'il nous soit permis, disons-nous, de vous exprimer combien les catholiques d'origine française sont fiers en ce moment, d'appartenir à cette race de cette terre classique du dévouement et de l'apostolat. Oui, c'est ici comme pour le reste du monde le *Gesta Dei per Francos*.

Les premiers explorateurs de tous ces immenses territoires ont été des Français. Laverandrye, un des ancêtres de votre illustre prédécesseur (ce saint prélat dont on pleurera longtemps la perte), le premier remonta cette Saskatchewan dont les eaux baignent les rivages de notre jeune ville, et prit possession de ce pays au nom du Dieu crucifié, en même temps qu'il y arborait le drapeau fleurdelisé; les premiers, des missionnaires français et canadiens, ont arrosé de leurs sueurs ces vastes solitudes.

Constituit eum super familiam suam. Monseigneur, vous comptez au nombre de vos suffragants, notre vénérable et saint évêque de Saint-Albert. Il a supporté le poids du jour et de la chaleur; mais combien il doit se réjouir, il va en ce jour oublier ses longues années de fatigues, tous ses jeûnes forcés, toutes les inquiétudes de ses longs voyages, car son vœu est enfin exaucé. Quelqu'un lui est donné pour le seconder dans son travail, pour le bien du troupeau confié à ses soins. Et puis Mgr de New-Westminster, si zélé et si aimé de ses admirables sauvages; Mgr Pascal, le digne vicaire apostolique de Saskatchewan; Nosseigneurs les Evêques Grouard et Clut, les dévoués vicaires apostoliques d'Athabaskaw-M^c Kenzie; quelle famille de zélés et saints apôtres!

Monseigneur, la congrégation de la mission de Saint-Joachim d'Edmonton, se compose de plusieurs nationalités parlant différentes langues, mais nous ne formons qu'une

seule famille, et je suis sûr d'exprimer le vœu unanime de la population en priant le Tout-Puissant qu'il daigne vous accorder, ainsi qu'à vos dignes suffragants, ses bénédictions les plus abondantes et de longues années pour le bien de l'Église, pour notre consolation et pour le plus grand avantage de tous ceux qui sont confiés à votre sollicitude.

Monsieur de Saint Boniface répond et remercie, et sa parole aimée trouve de suite le chemin des cœurs.

Le Très Saint-Sacrement est alors exposé. Tous nous nous prosternons aux pieds du Dieu-Eucharistie, nous adorons, nous supplions, nous aimons, Jésus nous bénit et nous nous rendons joyeusement de l'église à la maison où les voyageurs ont besoin de réparer un peu les fatigues du voyage. Il est neuf heures du soir lorsque nous nous asseyons à la table du festin si généreusement et si cordialement préparé par nos dames catholiques, heureuses de contribuer ainsi à l'honneur et au support de la Mission.

Le lendemain matin, à cinq heures sonnantes, le signal du réveil est impitoyablement donné. Archevêque, évêques, prêtres, religieux, missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, prêtres séculiers, tous obéissent au signal, et un quart d'heure plus tard se rendent à la chapelle privée de la maison pour la prière et méditation. Vient ensuite la célébration du saint Sacrifice de la Messe, puis tous nous nous rendons à l'hôpital général où nos bonnes Sœurs de charité font avec tant de délicatesse l'honneur de leur maison. Les malades sont visités et bénis par NN. SS. les évêques qui adressent à chacun des paroles d'affectueuse sympathie, d'encouragement et de douce consolation. Peu après, nous sommes au couvent des Fidèles Compagnes de Jésus. Les salles de classe sont parfaitement décorées et les enfants, tous

heureux de la grande visite qui leur est faite, nous donnent une fois de plus la preuve de l'excellente éducation qu'ils reçoivent de ces religieuses si dignes et si dévouées. Non, leurs écoles quoiqu'en disent nos ennemis, ne le cèdent en rien aux écoles publiques du gouvernement, et leurs enfants, toutes choses égales d'ailleurs, peuvent défier toute compétition.

§ IV. — Arrivée à Saint-Albert.

Il est maintenant six heures du soir. Nos bien-aimés visiteurs prennent place dans les voitures, et nous faisons route pour Saint-Albert. A sept heures et demie, nous sommes en vue de la modeste cathédrale en bois et de la vaste résidence en planches, décorée du nom de palais épiscopal. Les cloches sonnent à toute volée et nous apercevons sur la rive opposée de la rivière Esturgeon qui coule au pied de la Mission, le vénérable Mgr Grandin, accompagné de S. G. l'Évêque de Pogle, Mgr Legal, et de tous les heureux retraitants. Il ont interverti ce soir le règlement traditionnel et la récréation a été sensiblement prolongée.

Cependant nous avons gravi la colline de Saint-Albert. A peine sommes-nous descendus de voiture que déjà archevêque, évêques, oblats, prêtres, religieux, sont reçus dans les bras de Mgr Grandin et de son digne et bien-aimé coadjuteur. L'instant d'après nous sommes aux pieds de Notre-Seigneur, à la chapelle de l'évêché, où nous épanchons nos cœurs joyeux et reconnaissants dans le Cœur de Jésus. Puis les exercices de la retraite reprennent leur cours et tout rentre dans le saint recueillement de la prière et du silence.

Nous sommes maintenant au 16 juin. Le signal du

réveil est donné. De nouveau nous sommes au pied des saints autels, dont bientôt nous allons gravir les degrés pour y offrir l'adorable Victime et renouveler tous ensemble, nous heureux Oblats de Marie-Immaculée, nos vœux mille fois bénis de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour la vie, ainsi que notre serment de persévérer jusqu'à la mort, dans cette famille religieuse et bien-aimée dont nous sommes les enfants. La messe d'oblation est dite par Sa Grandeur Mgr Langevin, le vaillant archevêque de Saint-Boniface. Dans une touchante et éloquente allocution sortie de son cœur d'évêque, de père et d'Oblat, il ravive en nous l'amour de notre sainte vocation, le zèle de notre propre sanctification et du salut des âmes, le feu de la divine charité et de la charité fraternelle, cachet du véritable Oblat de Marie-Immaculée. Il nous fait entrevoir les grandes solennités du lendemain et nous fait aimer davantage encore, s'il est possible, cet apôtre des Pieds-Noirs, ce missionnaire si modeste et si digne qui demain recevra la plénitude du sacerdoce. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque se prosterne ensuite au pied du Saint-Sacrement et le premier renouvelle du fond du cœur, ses vœux de religion. Mgr Grandin, le modèle parfait du religieux, répète à son tour la formule de son oblation et renouvelle ces vœux qu'il a si bien gardés. Mgr de Pogle vient ensuite, à la veille de sa consécration épiscopale, protester qu'il est et qu'il restera toujours Oblat de Marie-Immaculée, donnant jusqu'à la mort l'exemple de fidélité aux moindres prescriptions de nos saintes règles, et se dévouant sans mesure au bien de la Congrégation sa Mère. Enfin tous les Pères et Frères présents se succèdent tour à tour aux pieds de Notre-Seigneur, tous redissent avec amour : *Voveo paupertatem, castitatem et obedientiam perpetuam, pariter iurejurando vo*

reo ad mortem usque perseveraturum, in sancto Instituto et in Societate Missionariorum Oblatorum Sanctissimæ et Immaculatae Virginis Mariæ. Sic Deus me adjuvet. Amen. Et le cantique d'actions de grâces: *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur...* s'échappe de tous les cœurs. Dieu-Eucharistie nous a bénis; Marie nous reconnaît pour siens et avec elle nous entonnons son admirable cantique: *Magnificat anima mea Dominum, quia fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus.*

La retraite annuelle est terminée, nous nous inclinons encore une fois sous la main bénissante de nos vénérés Évêques, Oblats de Marie, pour nous donner ensuite, les uns aux autres, la plus fraternelle accolade: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Nous sommes maintenant à la veille du grand jour. Mgr Legal peut dire maintenant plus que jamais: *Paratum cor meum Deus, paratum cor meum.* La journée toute entière est consacrée par nous aux préparatifs immédiats du sacre. Dans l'après-midi nous avons le bonheur de voir arriver Mgr Clut, accompagné du R. P. Démarais. Ils arrivent du Petit Lac des Esclaves, voyage pénible de plus de 300 milles, partie en canot, partie en voiture. Il leur a fallu dix jours de fatigues considérables pour franchir cette distance. Mgr Durieu, le si digne évêque de New-Westminster dans la Colombie britannique, avait dû rester hier à Edmonton, retenu par la maladie, suite des fatigues et d'un long et pénible voyage, tantôt en bateau, tantôt à dos de cheval. Il nous arrive aujourd'hui aussi encore fatigué, mais bien moins souffrant. Nous espérons que demain il sera tout à fait rétabli, du fond du cœur nous le demandons au bon Dieu.

§ V. — Consécration.

17 JUIN. — C'est aujourd'hui la belle et douce fête du Saint-Sacrement, la grande Fête-Dieu, disent nos chers catholiques d'origine française, la fête du *Corpus Christi*, disent encore nos chers chrétiens de langue anglaise. Cher Mgr Legal, ce jour pouvait-il mieux être choisi pour votre consécration épiscopale, vous, dont les dix-huit dernières années, ont été employées avec un zèle si touchant et si modeste, à faire connaître Jésus-Christ aux infidèles sauvages de la nation des Pieds-Noirs. Dans sa magnifique circulaire annonçant votre élection, Mgr Grandin vous appelait du nom de *sacriifié*. Il avait grandement raison et c'est aujourd'hui que vous allez être réellement sacrifié plus que jamais pour vous dévouer, vous dépenser, vous user au service de l'Église, de l'Église de Saint-Albert surtout dont vous allez partager dès maintenant la sollicitude avec notre bien-aimé et saint évêque. Courage, Monseigneur, vous êtes l'élu de Dieu, et le choix unanime de tous vos frères Oblats de ce vaste diocèse. Comptez sur notre dévouement, notre respect affectueux et notre parfaite obéissance.

La modeste cathédrale de Saint-Albert est superbement décorée, et malgré la pluie qui tombe abondamment, elle se remplit si bien que, si le temps eût été beau, au moins soixante pour cent de ceux des missions environnantes qui se faisaient un bonheur de venir prendre part à la fête, n'auraient pu pénétrer dans l'enceinte de l'Église.

Mgr l'Archevêque, notre bien-aimé métropolitain, prend place au trône avec ses assistants. Il lui appar-

tenait, sans doute, hiérarchiquement parlant, de donner lui-même la consécration épiscopale au nouvel élu. Mais son cœur a deviné la consolation qu'éprouverait le vénérable Evêque de Saint-Albert, en consacrant lui-même son bien cher coadjuteur, et Mgr Langevin a voulu lui laisser cette consolation bien méritée. Mgr Grandin est donc l'évêque consécrateur, assisté de NN. SS. Durieu, évêque de New-Westminster, et Clut, évêque d'Erindel.

La grande et majestueuse cérémonie s'ouvre par la lecture du mandat apostolique, créant le R. P. Emile Legal, évêque de Pogle, coadjuteur de Saint-Albert, et l'élu prête immédiatement le serment prescrit par le Pontifical, suivi de sa profession solennelle de Foi. L'auguste sacrifice de la Messe est commencé, pasteurs, prêtres et fidèles s'unissent du plus intime de leur âme au Pontife consécrateur pour appeler sur le nouvel évêque toutes les grâces de l'Esprit-Saint, et demander pour lui la force et le courage dont il aura tant besoin dans la redoutable charge qui va lui être imposée : *Nos autem in nomine Domini*, nous a-t-il déjà répondu. « De moi-même je ne puis rien », dit il avec le grand apôtre des Gentils : « Mais je puis tout en Celui qui me fortifie. » *Omnia possum in eo qui me confortat*. Conduit par Mgrs de New-Westminster et d'Erindel à la chapelle qui lui a été préparée, il se revêt des ornements pontificaux et comme au jour de son sous-diaconat, de son diaconat et de sa prêtrise, il vient se prosterner au pied du saint autel, Sainte Marie, Mère de Dieu, saint Michel, Prince de la Milice céleste, saint Joseph, Roi des Patriarches, saints Apôtres, Saints et Saintes de Dieu, priez, intercédez pour lui. Et le Pontife consécrateur se lève, gravit les degrés de l'autel, il bénit, il sanctifie, il consacre : *Ut hunc electum benedicere et sanctificare et consecrare di-*

gueris, te regamus audi nos. Le livre des Saints Évangiles est ensuite placé sur la tête et sur les épaules de l'élu, qui plus que jamais sera l'apôtre des Pieds-Noirs et des nations encore assises à l'ombre de la mort dans ces immenses territoires de l'Ouest. Il continuera jusqu'à son dernier soupir à leur annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile avec une autorité d'autant plus grande, qu'il va tout à l'heure devenir le successeur des Apôtres, et juge de la Foi. Le Pontife consécrateur lui impose les mains : *Accipe Spiritum Sanctum*, dit-il avec ses deux Pontifes assistants, et le Saint-Esprit se communique dans toute sa plénitude à l'âme si humble et si bien préparée du nouveau Pontife. Le chant du *Veni Creator* se répercute dans tous nos cœurs, la tête et les mains du nouvel évêque sont ointes de l'huile sainte. Il reçoit le bâton pastoral, emblème de sa juridiction, de son autorité spirituelle et de sa sollicitude pour les brebis qu'il doit paître et nourrir de la saine doctrine.

Le Saint-Sacrifice continue et s'achève, consécrateur et consacré se nourrissent ensemble de la divine Eucharistie et partagent entre eux le calice où coule le Sang précieux du Rédempteur.

Enfin le nouveau Pontife reçoit la mitre, le casque du salut, l'anneau, symbole de son union mystique avec l'église que Mgr Legal épouse aujourd'hui, est béni par le vénérable consécrateur, Mgr Grandin, qui le remet avec bonheur à celui qui, dorénavant, sera un autre lui-même et l'appui de sa noble vieillesse. Puis prenant la main de cet autre lui-même, il le conduit au trône qui lui a été préparé. *Sit nomen Domini benedictum*, chante d'une voix doucement émue le nouvel évêque. *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus*, et tous les fronts s'inclinent sous sa main bénissante. — *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur...* entonne le chœur avec

amour, continuant avec une sainte allégresse le cantique de l'action de grâces, pendant que le nouvel évêque passe au milieu des fidèles à genoux, sur lesquels il répand les premières de ses affectueuses bénédictions.

Revenu à l'autel, il prend sa place au coin de l'épître et s'agenouillant par trois fois devant son consécrateur et ses deux Pontifes assistants, il les remercie en demandant pour eux à Dieu, auteur de tous biens, de leur donner encore bonnes et nombreuses années pour multiplier leurs mérites, travailler bien longtemps encore à l'extension du règne de Jésus-Christ, au bien de l'Église et de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée : *Ad multos annos!*

Et nous aussi, bien cher et bien digne Mgr Legal, nous vous adressons ce cri du cœur : *Ad multos annos!* Oui, que le bon Dieu vous conserve longtemps, bien longtemps à notre fidèle et fraternelle affection.

Sermon de Mgr Langevin.

Le sermon de circonstance fut donné par Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Je regrette profondément de ne pouvoir le reproduire ici; malheureusement il n'a point été écrit et je suis forcé de ne donner qu'une bien pâle analyse de cette éloquente et mâle improvisation :

L'autorité de l'évêque est divine et sacrée. Successeur des apôtres, il est placé par l'Esprit-Saint lui-même pour gouverner l'Église. *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* Son autorité n'est pas une autorité d'emprunt, une autorité déléguée. Il reçoit sa mission de Dieu lui-même, comme l'ont reçue les apôtres. Choisi par le Pasteur de l'Église, par Pierre vivant dans ses successeurs, qu'il reconnaît pour son chef et pour le vicaire infallible de Jésus-Christ, c'est l'Esprit-Saint que le vent de la force d'en haut et de

la puissance spirituelle qu'il exerce dans l'Église particulière confiée, par le Souverain Pontife, à sa sollicitude pastorale.

Un souffle d'impiété, un souffle délétère d'indifférence religieuse et de révolte contre l'autorité épiscopale, passe aujourd'hui sur notre patrie bien-aimée... Est-ce que nous ne sommes faits évêques que pour être environnés d'honneurs et saturés de compliments? Non, mille fois non, et malheur à nous si nous ne rapportons parfaitement et complètement à Dieu ces marques de respect et de vénération.

Nous sommes évêques pour défendre et garder la Foi; pour défendre et revendiquer les droits de l'Église. La parole de Dieu ne saurait être enchaînée: *Verbum Dei non est alligatum*. Malheur à nous, si, infidèles à notre mission divine, nous cessions de combattre pour jouir d'une tranquillité honteuse. L'Évangile n'est-il donc plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois? Notre-Seigneur ne nous dit-il pas aujourd'hui comme hier, quand il s'agit du salut éternel des âmes commises à notre garde: « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. *Non pacem... sed gladium.* » Que ceux qui l'ignorent demandent à Théodose, empereur, ce que c'est qu'un évêque. Coupable, chargé du sang de ses sujets injustement versé, il se présente à la porte de la cathédrale de Milan, mais Ambroise est sur le seuil et l'empereur n'entrera pas, je sais maintenant ce que c'est qu'un évêque, dit-il à ses courtisans, et plus que jamais il respecte, il révère l'autorité divine d'Ambroise.

Sont-ils vraiment catholiques, ceux qui, de nos jours, font profession de fidélité et de soumission au Pape en attaquant l'épiscopat? L'autorité des évêques n'est-elle donc pas celle du Souverain Pontife lui-même, et s'attaquer à l'une, n'est-ce pas travailler à la ruine de l'autre?

Parents chrétiens, voulez-vous qu'un jour vos enfants se moquent de l'obéissance et du respect qu'ils vous doivent? Envoyez-les dans les écoles sans Dieu, où l'autorité de l'Église et des évêques est méconnue, et bientôt vos enfants vous insulteront en face.

Mais non, il n'en sera point ainsi. Nos chers ca-

tholiques ont compris, j'en suis convaincu, ce noble et fier langage de notre vigilant archevêque. Ils sauront le mettre à profit pour eux et pour les enfants que le bon Dieu leur a donnés.

§ VI. — Les agapes.

Rendons-nous maintenant à la salle du festin, à la maison d'école de nos excellentes Sœurs de Charité. Les murs disparaissent sous les guirlandes et les fleurs, sous les tentures et les armes de NN. SS, les Évêques.

SAINT-BONIFACE : *Depositum custodi.* C'est le mot de notre jeune et courageux archevêque, défenseur intrépide et gardien vigilant de la foi des enfants.

SAINT-ALBERT : *Infirmis mundi elegit Deus.* C'est la noble devise du vénérable Mgr Grandin. Celui-là, me disait à l'oreille un aimable convive, ne se damnera certainement pas pour avoir péché par orgueil. Quelle profonde humilité et quel bien n'a-t-il pas fait en raison même de cette vertu si aimable et si inconsciemment puissante !

POGGA : *Nos autem in nomine Domini.* C'est Mgr Legal le nouveau pontife qui s'arme du nom du Seigneur au début de sa carrière épiscopale.

Asseyons-nous maintenant à la table du banquet sur lequel NN. SS, les Évêques ont préalablement appelé la bénédiction du bon Dieu. Les convives attaquent avec entrain les pièces de résistance. Le veau gras a été immolé, plusieurs moutons ont été sacrifiés et la basse-cour du voisinage s'est considérablement dépeuplée. On voit même sur la table des fruits succulents venus de la Californie et fournis par le zélé missionnaire de Lethbridge, le R. P. Vantighen. C'est un vrai festin à tout manger, se di-

sent nos trois chefs sauvages invités, et ils se font un devoir d'y faire honneur en conséquence.

Pour breuvage, du thé en quantité et de l'eau à discrétion; mais par exemple pas une goutte de vin, pas une goutte de liqueur quelconque, pas même le plus chétif pousse-café. Les orateurs qui vont nous charmer tout à l'heure n'auront la parole que plus claire et plus limpide.

J'ai moi-même l'honneur d'ouvrir la série des discours et je m'en tire à très bon marché, couvert d'applaudissements enthousiastes! J'ai tout simplement lu les lettres et les télégrammes de félicitations si cordialement adressés à S. G. Mgr Legal par S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, par S. G. Mgr Gravel, évêque de Nicolet, etc. Fier du succès que je remporte en m'unissant simplement de tout cœur à ses félicitations si bien méritées, je reprends mon siège et cède la parole au vénérable évêque de Saint-Albert, ainsi qu'à son bien cher et très digne coadjuteur.

A Sa Grandeur Mgr L.-P.-A. Langerin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface; à Sa Grandeur Mgr Émile-Joseph Legal, évêque de Pogli; à tous les Révérendissimes Seigneurs et autres missionnaires ici présents.

MES SEIGNEURS,

MES RÉVÉRENDIS PÈRES ET BIEN CHIERS FRÈRES,

Il peut y avoir une trentaine d'années, me trouvant passablement découragé des difficultés que je rencontrais, je profitai d'une de ces occasions alors si rares, pour les faire connaître à mon digne titulaire, Mgr Taché, et obtenir quelque direction, ou au moins des encouragements de sa part. Une année après, je pouvais recevoir sa réponse. Bien que depuis j'aie perdu la mémoire, je n'ai point oublié cette chère lettre. En voici en deux mots le résumé :

« Cher Seigneur, vous vous plaignez des difficultés phy-

« siques et morales que vous avez à surmonter pour faire
« le bien. Regardez donc un peu en arrière et comparez les
« sauvages à ce qu'ils étaient lors de votre arrivée. Évi-
« demment, vous ne pouviez alors espérer que le règne de
« Dieu ferait de tels progrès par votre ministère. Vous ne
« pouvez moins faire que de reconnaître que Dieu est avec
« nous et que, malgré nos misères, il agit avec nous. »
Dans un rapport que le R. P. Leduc avait fait de ma part
sur nos œuvres et lisait devant les membres de notre Cha-
pitre général, il reconnaissait le même fait et disait lui
aussi : « *Dignus Dei est hic.* »

Le bien nous coûte tant et nous sommes tellement fati-
gués de nos efforts que, succombant à cette fatigue, pour
ne pas dire au découragement, nous apercevons à peine
nos succès et les progrès du bien. Ces progrès sont en effet
peu de chose comparés à ce qui reste à faire ; et ce reste
nous préoccupe au point que nous voyons à peine ce qui
est fait. Depuis cinquante-deux ans au moins que notre
famille religieuse travaille dans ce territoire, depuis près
de cinquante ans que quelques-uns des nôtres, ici présents,
s'y dévouent avec zèle, depuis quarante-trois ans que j'y
suis moi-même, et depuis plus ou moins longtemps que
tous, missionnaires ici présents, nous nous y dépensons,
nous sommes plus ou moins portés à nous décourager
des difficultés actuelles. Ne serait-il pas bon de regarder
un peu en arrière, comme me le conseillait autrefois Mgr
Taché, non pas pour regretter les sacrifices que nous avons
faits, mais pour en constater les résultats, résultats obtenus
malgré des difficultés qui nous ont toujours paru
extrêmes, et malgré nos propres misères, qui ne sont pas
les moindres de nos difficultés ?

Car, il nous faut bien l'avouer, bien que la bonne volonté
et le désir du bien soient la part de chacun de nous, nous
sommes fils d'Adam, et nous nous en ressentons tous ; nos
vues pour faire le bien ne sont pas toujours les mêmes : le
faux jugement, les préjugés, l'éducation même, et, il le faut
bien le dire, une foule de défauts qui en sont la consé-
quence, et que nous voyons d'autant moins qu'ils ont peut-
être grandi avec nous, et auxquels nous nous sommes tel-

lement habitués que nous serions presque tentés de les prendre pour des qualités, tout cela, encore une fois, ce sont des difficultés réelles qui viennent de nous et qui, jointes à celles du dehors, en font une somme capable d'effrayer de plus braves que nous. Il faut évidemment que le bon Dieu y mette du sien.

Je vous prie, Révérendissimes Seigneurs, d'excuser chez moi la manie des vieillards qui aiment à raconter. Je voudrais donc jeter un coup d'œil rétrospectif sur nos œuvres et vous y faire voir l'action de Dieu, et je n'ai pas le talent de le faire en peu de mots.

En 1845, deux Oblats arrivaient à Saint-Boniface; je devrais dire un, parce que le jeune Frère Taché, bien qu'étant sous-diaque et ayant terminé ses études théologiques, n'avait pas encore fait sa profession religieuse. Mgr Provencher ne se réjouit pas moins de l'arrivée de ces deux auxiliaires; il voyait en eux une Congrégation tout entière, et il espérait pouvoir enfin s'occuper du salut des nombreuses nations sauvages de son diocèse aussi grand que l'Europe, et pour lequel il n'avait au plus que quatre ou cinq prêtres.

L'année suivante, le Frère Taché, devenu prêtre, parlait pour les missions sauvages de l'Île à la Grosse, en compagnie d'un prêtre séculier, M. Lafèche, qui ne tarda pas à être élu évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface. Cependant le Supérieur général des Oblats, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, aussi bien que l'administration générale de la Congrégation, n'avaient pas une juste idée des missions de la Rivière-Rouge: ils se figuraient que les Pères envoyés au secours de Mgr Provencher pourraient être en rapport avec leurs frères du diocèse de Montréal, et quand Monseigneur notre Fondateur apprit l'éloignement et l'isolement de ses fils avec lesquels il pouvait à peine correspondre, il réunit son Conseil et décida le rappel des missionnaires de Saint-Boniface, alors au nombre de quatre ou cinq.

Cependant l'évêque élu d'Arath, pris d'une maladie sérieuse qui lui rend la marche à peu près impossible, fait comprendre à Mgr Provencher qu'il n'est plus en état de

répondre à ses vues et aux besoins du diocèse; il faut bien présenter au Pape un nouveau candidat; et voilà que dans le temps de la décision prise en Conseil touchant les Oblats de Saint-Boniface, on apprend de Rome à l'évêché de Marseille l'élection du P. Taché comme évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface.

Notre Fondateur appelle de nouveau son Conseil, lui annonce la nomination imprévue et inattendue du jeune P. Taché; on conclut qu'on ne peut l'abandonner ainsi, et on annule la décision précédente. La lettre projetée n'était pas encore partie. Le P. Taché reçoit l'ordre de se rendre auprès du Père Général, des mains duquel il reçoit la consécration épiscopale, et il revient en 1852 accompagné de trois Pères Oblats, dont deux, les RR. PP. Rémas et Végreville, sont encore vivants et ici présents, et nous espérons qu'ils ne nous laisseront pas de sitôt; dont le troisième, le P. Grollier, est le premier qui soit mort dans nos missions, et la plupart d'entre vous savent comment; et enfin d'un Frère convers qui a eu l'honneur de mourir martyr. Il eut en outre la chance de rencontrer en passant à Montréal le cher P. Lacombe, qui, j'espère, ne finira pas de sitôt, lui aussi, de nous aider.

Cependant, cette nomination du P. Taché ne fut pas acceptée volontiers de tous ses frères en religion; on se figurait que, ne pouvant plus s'occuper des missions sauvages comme autrefois, ces missions tomberaient; et, de fait, les sauvages encore peu instruits, voyant le P. Taché s'éloigner et remplacé par des Pères qui ne pouvaient pas encore parler leur langue, témoignèrent un mécontentement dont les jeunes missionnaires ne purent manquer d'éprouver les effets. Le retour du jeune évêque fit comprendre que Dieu veillait à son œuvre.

En mars 1854, je reçus mon obédience et fus ordonné pour ces missions. La veille de m'embarquer au Havre, je reçus de notre vénéré Fondateur et Père une lettre où il me disait entre autres choses : « Assurez tous vos frères « que celui qui a été choisi dans leurs rangs, l'a bien été « par la volonté de Dieu qui voulait conserver ces missions « pour notre Congrégation et que nous aurions abandon-

« nées sans son élection toute providentielle qui nous a
« mis dans la nécessité de les conserver. »

J'arrive en août 1854 à Saint-Boniface : j'étais alors pour cet immense diocèse le neuvième Père Oblat, en comptant l'évêque. Mgr Provencher était mort depuis plus d'un an ; Mgr Taché, devenu titulaire, n'avait encore pu prendre possession de son siège. Ce fut seulement au mois de novembre 1854 qu'il put accomplir cette formalité. Outre les neuf Pères Oblats qu'il y avait dans le diocèse, il y avait encore quatre prêtres séculiers, dont l'un, M. Lafèche, partit cet hiver-là même pour refaire sa santé dans le diocèse de Trois-Rivières.

Notre Fondateur n'avait remis une lettre pour Mgr Taché qui daigna nous donner connaissance de ce passage ; je cite de mémoire : « Je vous envoie encore un Père, « je tâcherai de vous en envoyer un chaque année, jusqu'à « ce que vous en ayez vingt ; mais alors, nous devons « nous arrêter quelque temps pour fortifier aussi d'autres « missions. » — « Qu'on m'en donne vingt ! disait Monseigneur, et nous pourrons faire du bien. »

Je passai donc l'hiver 1854-1855 à Saint-Boniface, ne pouvant alors entreprendre de me rendre plus loin, à cause de la saison. J'avais l'avantage de me trouver avec plusieurs anciens missionnaires, entre autres Mgr Taché. En mars, le courrier d'hiver arriva du Nord-Ouest ; il venait deux fois chaque année. On me communiqua quelques lettres. Je fus surtout frappé d'une lettre du P. Faraud. Il écrivait au Père Procureur : « Ne m'envoyez plus de soutane, je « m'en ferai faire désormais avec du cuir du pays ; outre « qu'elles seront plus solides, je serai plus semblable aux « pauvres que j'évangélise, et j'épargnerai par ailleurs de « quoi me procurer des choses plus indispensables pour « ma mission. » Par ordre de Monseigneur, je lui portai moi-même une soutane.

Je quittai Saint-Boniface le premier samedi de juin, en compagnie de Mgr Taché et du Frère Bowes, venu avec moi de Montréal. Ce genre de voyage par eau avec les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'avancant qu'à force de rames, m'était encore inconnu. J'avais fait

connaissance, pour venir à Saint-Boniface, des campements en plein air et des insupportables moustiques. Il me restait à connaître les portages; il y en a beaucoup de Saint-Boniface à Athabaska. Nous portions nous-mêmes, autant que possible, notre bagage et quelquefois nous soulagions les pauvres hommes, les nouveaux surtout, qui n'étaient pas plus faits à ce genre de travail qu'à la nourriture du pays. Une première fois, revenant d'une extrémité d'un portage, j'allais chercher une autre charge, je rencontre mon Supérieur et mon Évêque avec un gros ballot sur sa tête: c'était probablement son lit de voyage. Je le prie de me le confier, ce qu'il me refusa bel et bien par une plaisanterie, me disant que je voulais lui *rarir sa mitre*.

Nous arrivâmes à l'Île à la Crosse; c'est là qu'il devait rester. L'église actuelle était en construction, ainsi qu'une maison qui devait servir d'habitation aux missionnaires; le cher Frère Bowes devait tout achever. L'église et la maison primitives étaient encore en usage pour le service divin et pour l'habitation des missionnaires. C'étaient des constructions en *logues*, ou pièces de bois superposées; le tout était recouvert en terre et en écorces. La lumière y pénétrait par de grossiers parchemins; ceux de l'église étaient peints en rouge et en vert et imitaient plus ou moins des vitraux.

Je continuai mon voyage jusqu'à Athabaska, où je trouvai une habitation du même genre, moins l'église. La mission, naturellement, était moins avancée que celle dont nous venons de parler, les chrétiens étaient moins instruits; quelques-uns seulement avaient fait leur première Communion, beaucoup n'étaient que catéchumènes, beaucoup même n'en étaient pas là. J'eus l'avantage de me trouver avec des missionnaires qui connaissaient la langue des sauvages, langue apprise sans grammaire ni dictionnaire; il me firent part de leurs notes; je commençai par copier les prières et le catéchisme, que je faisais réciter mot à mot aux catéchumènes et aux enfants. Nous n'avions encore rien d'imprimé; toute notre bibliothèque sauvage, en deux langues absolument différentes, se composait de cahiers ou de simples feuilles volantes. Je fis

comme mes prédécesseurs; j'avais sur eux pourtant l'avantage de leurs notes et de leurs leçons, j'appris à parler, comme les enfants, en entendant surtout. On m'envoya seul en mission, où on me laissa seul à l'établissement; c'était le meilleur moyen de me former à la langue.

En 1857, je fus, à ma grande surprise, élu évêque-coadjuteur de Saint-Boniface. En prévoyance sans doute de cet événement, Mgr Taché m'avait appelé à l'Île à la Crosse, d'où il s'était éloigné. Les évêques de la province de Québec, sans doute pour obliger la Congrégation à ne pas abandonner ces missions, prièrent notre Fondateur de présenter au Saint-Père les candidats à la Coadjutorerie, ce qui eut lieu, comme on a fait à Mgr Legal, sans que j'en fusse prévenu, et je pouvais d'autant moins prévoir un pareil événement que j'étais plus jeune et manquais de tout ce qu'il fallait pour une pareille charge, excepté peut-être d'assez bonnes jambes pour marcher à la raquette, ce qui me faisait penser qu'on avait plutôt eu égard à mes jambes qu'à ma tête. Monseigneur de Saint-Boniface, bien que très jeune, voulut avoir un coadjuteur pour administrer la partie nord du diocèse où les chrétiens se multipliaient et où les missionnaires vivaient dans un isolement des plus pénibles, ne pouvant que deux fois l'année correspondre avec leur Supérieur.

Bientôt les chrétiens et les missionnaires furent assez nombreux pour que le Souverain Pontife érigeât un vicariat apostolique dans cette partie du diocèse de Saint-Boniface. En 1864, je me retirai d'Athabaska-Mackenzie et vins de nouveau à l'Île à la Crosse. Nous voilà dès lors trois évêques et assurément plus de trente Pères Oblats, sans compter un certain nombre de prêtres séculiers, de Frères convers et de religieuses, dans un diocèse où dix ans avant il n'y avait qu'un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats et trois Frères Oblats, et cela malgré une pauvreté extrême; nous n'avions d'autres ressources que l'allocation de la Propagation de la Foi, et ces ressources n'augmentaient pas en proportion des besoins.

Lorsque nous pénétrâmes pour la première fois dans le territoire du Mackenzie, nous eûmes à surmonter une

grande opposition de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toute puissante dans le pays et sans laquelle nous ne pouvions, le plus souvent, voyager ni même envoyer nos lettres à nos Supérieurs ; il fallait donc compter avec cette Compagnie. Heureusement que la plupart de ses serviteurs étaient catholiques, et par là même elle devait un peu compter avec nous.

Jusqu'en 1858 les missionnaires protestants n'avaient pas dépassé un certain point de la Rivière-Rapide, où ils avaient un établissement. Voilà bien qu'alors ils se rendent dans l'immense district du Mackenzie. Les sauvages de ce pays nous demandaient avec instance ; déjà deux Pères étaient établis au grand lac des Esclaves, près du Fort-Résolution ; nous étions donc à la porte et dans le district même du Mackenzie. Le personnage de ce district, après avoir fait l'impossible pour nous empêcher de nous y établir, appela pour nous faire opposition un archidiacre protestant de la Rivière-Rouge, qui eut de suite la protection de tous les employés supérieurs de la Compagnie ; mais on comptait sans le zèle du P. Grollier.

Celui-ci, ne pouvant avoir recours à ses Supérieurs éloignés, supposa leur permission et suivit ou précéda le prédicant dans tous les camps sauvages où il alla, si bien que le ministre ne fit absolument rien. L'Esprit-Saint nous dit que le salut nous vient même de nos ennemis ; je vois pour ma part l'action visible de la Providence dans l'arrivée et la multiplicité des sectes dans notre territoire, et je suis convaincu qu'elles ont servi beaucoup, sans s'en douter, à l'extension de l'Église catholique et du règne de Dieu. Le grand obstacle pour nous était non seulement le manque d'argent mais bien plus encore le manque de sujets. Ce double obstacle nous obligeait à n'avancer qu'avec mesure : forcés de prendre des moyens, par l'arrivée des prédicants nous avons été ainsi poussés à l'impossible.

Lorsque cet archidiacre arriva au Fort-Simplon, patronné par tous les bourgeois et commis, il y avait toute apparence qu'il aurait tous les sauvages du Mackenzie qui n'avaient jamais vu le prêtre catholique. Le P. Grollier fit une chose qu'un Supérieur n'aurait pu commander, n'au-

rait même pu approuver que difficilement. On ne peut l'accuser d'avoir manqué à l'obéissance, se trouvant à une distance qui ne lui permettait plus ni d'écrire aux Supérieurs ni de recevoir leur réponse avant une année. Il avait avec lui un jeune missionnaire qui commençait seulement à balbutier la langue; il l'envoie à une place où il peut l'apprendre tout en instruisant les sauvages, et lui, part en canot d'écorce, tant qu'il n'y a pas de glace, à la raquette quand les eaux sont devenues solides, et gagne à notre religion, on peut dire, presque toutes les tribus de cet immense district. Mais aussi il se mit à dos toutes les puissances, c'est-à-dire tous les employés supérieurs de la Compagnie, qui l'accusèrent de fanatisme, de bigoterie, et plusieurs s'efforcèrent plus ou moins dignement de lui faire expier ce prétendu péché.

Arrivé moi-même tout jeune évêque dans ce district, en 1861, afin de diriger les missionnaires alors au nombre de six pour Athabaska et Mackenzie, sans compter quatre Frères, je pus constater les bons combats de ces chers Pères; je reçus, contre le digne P. Grollier surtout, force plaintes, et fus très heureux de pouvoir excuser ce qu'on lui reprochait comme faute, par l'absence de Supérieur. Nous eûmes tous à souffrir plus ou moins de la conjuration formée contre nous, mais en voyant les conséquences du zèle de ce cher Père je ne pouvais que me dire : *Dum Christus annuntietur, in hoc gaudeo sed et gaudebo.* (Phil., I, 18.)

Voilà ce qui me fait dire que le bon Dieu a tiré le bien de l'opposition qu'on nous a faite. Nous avons dû faire l'impossible pour avancer quand même : *Opportune importune, in omni patientia*, en dépit de la pauvreté et parfois de la prudence. Les missionnaires se multipliaient, bâtissaient eux-mêmes des huttes où ils retiraient. Les admirant et n'osant pas les faire reculer, nous supplions nos Supérieurs majeurs de venir à notre secours; chaque année nous recevions quelques nouveaux venus, jamais assez; mais cependant l'œuvre de Dieu avançait. Nous avions aussi recours au Supérieur des Supérieurs majeurs, au Pape; à notre demande il érigeait de nouveaux vicariats,

enfin une province et des diocèses. Les nouveaux évêques usaient d'industries pour se créer des ressources ; la Propagation de la Foi, en divisant ses allocations ne pouvait les faire assez considérables ; le bien n'avancait pas suivant les besoins du temps ; nous avions recours aux parents, aux amis, à la charité de tous ; l'économie, les privations même aidant, le royaume de Dieu s'est étendu comme personne de nous n'aurait osé le supposer.

En 1842, M. Bernard Ross, grand bourgeois du Mackensie, constatant nos efforts me dit : « Vous ne nous tiendrez pas tête, Monseigneur, vous n'êtes pas assez riches. » — « Les richesses, lui répondis-je, ne suffisent pas même ; il faut, dans ce pays surtout, savoir s'en passer, et y suppléer en se sacrifiant. » Ma réponse parut le surprendre.

Je dois, avant de finir, dire un mot de nos bons Frères convertis qui nous ont tant aidés à faire beaucoup avec peu d'argent ; ils ont eu certainement une grande part dans l'extension du règne de Dieu dans le pays. Nos antagonistes l'ont compris ; ne pouvant compter sur un tel avantage, ils ont essayé parfois de tenter ces dévoués Frères. L'un d'eux, s'adressant un jour à notre digne Frère Kerney, lui faisait observer qu'avec son éducation, il aurait pu avoir une place fort avantageuse dans la Compagnie, et ne pas être à un rang de domestique. Ce n'est pas le seul à qui des propositions du même genre ont été faites, mais tous ont répondu comme le Frère Kerney : « Si j'avais voulu gagner de l'argent, ce n'est pas ici que je serais venu. »

Il faut finir, j'ai déjà été trop long, beaucoup trop long, je vous en demande pardon, Messieurs. Mais il est bon de constater que cet ancien diocèse de Saint-Boniface, où il y avait en 1854, un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats, trois Frères convertis et douze ou quinze Sœurs grises, forme une province ecclésiastique ; et aujourd'hui, sur un coteau où se roulaient alors les buffalos, se trouvent une cathédrale modeste, il est vrai, un évêché, un couvent ; et enfin aujourd'hui même, dans cette modeste cathédrale, on a sacré le septième évêque de notre province. A ce sacre se trouvaient, outre notre T. R. Métropolitain et trois de ses suffragants, le R. P.

Provincial des Oblats du Canada, vingt et un autres Pères Oblats, presque autant de Frères convers et six prêtres séculiers. Et dans l'étendue de ce même diocèse de Saint-Boniface, il y a aujourd'hui au moins quarante à cinquante prêtres séculiers, au-delà de cent PP. Oblats, sans compter les RR. PP. Jésuites, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, les Trappistes; et outre les Sœurs Grises de Montréal, six autres Congrégations religieuses sont venues nous aider à étendre et solidifier le règne de Dieu. Ce résultat, eu égard aux ouvriers employés, aux difficultés surmontées, est une preuve, comme me le disait Mgr Taché, que nous n'avons pas été seuls. *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (Ps. cxvii, 22. Matth., xx, 22.)

Bien que trop long, je n'ai pas pu dire tout ce que je voulais dire. Mon but, en faisant ce compte rendu, est de montrer l'action de la Providence; j'ai voulu en outre encourager mon digne coadjuteur et successeur, m'encourager moi-même et vous encourager tous. Aujourd'hui toutes les puissances humaines semblent être conjurées contre nous, et nous trouvons des nôtres, je veux dire des catholiques, qui se tournent contre nous, et donnent encore plus de force aux ennemis de Dieu et aux nôtres.

Nos ennemis sont plus puissants que jamais, mais rien n'indique que Dieu nous ait abandonnés. La preuve c'est qu'il a mis à notre tête un jeune métropolitain plein de force et d'énergie, qui saura nous guider aux combats. Nos frères dans l'épiscopat, ces prélats de l'Église-mère de l'ancienne métropole de Québec, admirent son courage et semblent eux-mêmes le prendre pour modèle dans la guerre qu'on nous fait et dont ils sont eux-mêmes menacés. Nous, affaiblis par l'âge et les infirmités, ne nous sentant plus la force ni l'énergie voulues pour faire face au danger, nous sommes au moins grandement consolés en voyant que Dieu se montre encore en nous remplaçant par des hommes qu'il semble avoir préparés lui-même pour les besoins actuels.

Sans prétendre être prophète, jugeant seulement d'après les apparences, me servant des paroles de saint Xiste à

saint Laurent, je puis vous dire à vous, Monseigneur de Pogle, à vous mon frère, à vous mon fils, à vous mon ami : *Majora te manent pro Christi fide certamina*, mais je puis ajouter : *Noli timere quia ego tecum sum, dicit Dominus, liberabo te de manu pessimorum et eruam te de manu fortium*. Avancez, cher Seigneur, combattez les bons combats. Vous avez un bon maître qui combat avec vous dès le commencement et qui ne connaît que la victoire. Courage donc, cher Seigneur, et *ad multos annos!*

En vous remerciant, Messeigneurs, d'avoir bien voulu venir de si loin vous unir à nous dans cette circonstance solennelle ainsi que ces messieurs du diocèse de Saint-Boniface représentés ici par le digne curé de la Métropole, et mes Frères un peu de partout, et surtout le digne provincial des Oblats du Canada civilisé, qui a, je le comprends, dû faire un vrai sacrifice pour venir, et après avoir fait ce résumé, où tout en voyant l'action de Dieu, nous avons vu aussi celle de notre chère famille, permettez-moi de saluer de loin notre bien-aimé Père général, en qui se trouve personnifiée toute notre Congrégation, de la remercier de l'assistance qu'elle n'a cessé de nous donner, de prier Dieu de la bénir et de la rendre de plus en plus apte à ses œuvres. Un salut amical et des remerciements bien mérités à ces différentes familles religieuses venues à notre secours avec tant de bonne volonté. Enfin j'ai parlé de la Belle Société de la Propagation de la Foi, à laquelle, dans mon cœur et ma reconnaissance je réunis la Sainte-Enfance. Peut-on jeter un coup d'œil, si rapide qu'il soit, sur ce que nous avons fait sans penser à elles et les bénir de leur assistance, et prier Dieu de les faire prospérer? Nous ne pouvons moins faire aussi que de nous efforcer, malgré notre pauvreté et celle de nos diocésains, de les faire grandir dans notre pays, après qu'elles ont tant fait et font tant encore pour nous aider à implanter la foi et à l'y maintenir.

Enfin il faut finir, j'aurais dû le faire depuis longtemps. Merci, Messeigneurs, merci à tous de m'avoir écouté si longtemps. Je me réjouis de voir l'œuvre de Dieu entre

vos mains, elle ne pourra que prospérer et se solidifier. Les difficultés ne vous manqueront pas sans doute : elles sont la part de l'Église militante, elles procurent la gloire de Dieu, elles procureront la vôtre. *Ad multos annos!*

Discours de Mgr Legal.

MESSEIGNEURS,

Je vous demanderai de vouloir bien me permettre de remercier l'Évêque consécrateur et ceux qui l'ont assisté. Il y a trente ans il m'avait été donné de rencontrer à Nantes Mgr Grandin, dès lors, le désir de venir travailler dans les missions avait persévéré. La vénération conçue pour Sa Grandeur n'a fait que grandir depuis qu'il m'a été donné de la voir de plus près.

Je n'aspirais qu'à travailler dans le coin le plus obscur du diocèse, mais la voix de Monseigneur, à qui les infirmités et les souffrances rendaient la charge de plus en plus pesante, ayant fait appel à mon dévouement, je ne pouvais rester sourd à cette voix, je venais lui dire que ce dévouement il l'aurait tout entier. Je rappelle ici l'incident des prophètes Elie et Elisée. Elie, sur le point d'être enlevé au ciel, vient prendre congé de son fidèle disciple, mais celui-ci qui sait ce qui doit arriver s'attache de plus en plus à son maître et quand Elie lui dit : « Restez ici, car pour moi le Seigneur veut que j'aille jusqu'à Béthel ou à Jéricho », Elisée répond par trois fois : « Aussi vrai que vit le Seigneur et que vous vivez vous-même, je ne me séparerai pas de vous ». Enfin quand Elie, pourtant enlevé à son disciple, lui demande quelle faveur il désirait, Elisée répondit : « *Deprecor ut fiat in me spiritus tuus duplex.* Je demande que votre esprit soit double en moi ».

Je n'ai pas voulu ici trouver une analogie, mais au contraire un contraste. D'abord, Dieu merci ! Monseigneur n'est pas sur le point de nous quitter, et même le secours qu'il vient de se donner, permet d'espérer que nous le conserverons encore pendant de longues années. Que pendant de longues années il me soit donné de profiter de ses

conseils, de sa sagesse et de son expérience, de m'édifier au spectacle de ses vertus et de m'inspirer de son esprit. A ce propos, j'ai remarqué que la demande du prophète me semblait un peu exigeante et indiscreète et qu'il eût pu se contenter de l'esprit du saint prophète Elie dans sa plénitude sans demander qu'il fût doublé; en tout cas pour ce qui me concerne, je me contenterai d'avoir reçu dans sa plénitude de l'esprit de notre saint évêque et si en parcourant le diocèse on pouvait dire : C'est encore l'esprit de notre premier évêque qui agit en celui qu'il nous envoie, je ne demanderai pas davantage.

Mes remerciements à notre vaillant Métropolitain qui défend avec tant de courage, d'ardeur et de générosité les intérêts sacrés de notre foi injustement méconnus, à Mgr de New-Westminster que j'ai déjà rencontré sur les plages de l'Océan Pacifique au milieu de ses bons sauvages chrétiens, où il m'avait paru comme le type du missionnaire et du patriarche. A Mgr d'Erindel, qui nous vient, lui aussi, avec une couronne tressée de travaux nombreux et pénibles, de souffrances de toutes sortes et de privations de tous genres dans un pays et sous un climat inhospitalier où les privations sont le pain quotidien du missionnaire. Merci à tous d'avoir bien voulu s'arracher à de multiples occupations, parcourir d'immenses distances et se soumettre à de grandes fatigues pour être présents à cette imposante cérémonie. C'est un honneur dont le souvenir restera toujours gravé au fond de mon cœur. Enfin, mes remerciements aussi aux visiteurs distingués qui sont également venus rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie, à tous ceux qui ont travaillé à la rendre plus belle, aux R. Sœurs et à nos bons Frères qui depuis longtemps ont travaillé avec ardeur à tous les préparatifs de cette grande solennité.

Réponse de Mgr Grandin.

Vous me témoignez le désir, bien cher Seigneur, de recevoir mon esprit : je vous ai donné bien mieux et beau-

coup plus, puisque vous avez reçu par mon ministère, l'Esprit de Dieu.

Lors du sacre de Mgr Langevin, le prélat consécrateur, le regretté Mgr Fabre, nous fit connaître avec une noble fierté, non seulement le nom du prélat qui lui avait imposé les mains, mais il eut soin de remonter plus haut pour arriver à un ancêtre plus noble encore : « J'ai été sacré par Mgr Lynch, nous dit-il, lui-même l'avait été par Mgr Charbonnel qui avait eu l'honneur d'être sacré par Pie IX. » J'ai aussi sous ce rapport des titres de noblesse dont je suis fier. J'ai été sacré par Mgr de Mazenod qui a été dans l'Église un grand et saint évêque. Mais il a été plus que cela pour nous, c'est le fondateur de notre famille religieuse. Il a imposé les mains à un bon nombre d'évêques, je suis son dernier, son Benjamin. Tout me vient par ses mains depuis la tonsure jusqu'à la consécration épiscopale. Puissé-je vous avoir donné son *double esprit*, esprit épiscopal et esprit religieux. Ses frères dans l'épiscopat le regardaient comme un saint, comme un modèle accompli, et lui-même me disait, peu de temps avant de m'imposer les mains pour la dernière fois : « Je me suis efforcé d'être un bon évêque et je n'ai pas cessé pour cela d'être moins bon Oblat. » Il pouvait sans orgueil me tenir ce langage. Soyons les fils de notre Père, nous serons de saints évêques et non moins saints Oblats. Je n'ai pas besoin de remonter plus haut pour procurer la noblesse de mon origine, cependant je puis aller plus loin et citer mes nobles ancêtres les plus rapprochés. Notre vénéré fondateur fut sacré par l'Éminentissime Cardinal Odescalchi, qui lui-même le fut par Pie VIII.

Je m'arrêterai là, il me faudrait trop de temps pour arriver jusqu'à saint Pierre.

Discours du R. M. l'abbé Beillevaire.

Le R. M. l'abbé Beillevaire, compatriote et disciple de Mgr Legal, travaille depuis vingt ans, avec un zèle admirable, un désintéressement sans

bornes, comme prêtre séculier, dans nos chères missions du diocèse de Saint-Albert.

Répondant à l'invitation qui lui est faite par tous les convives, il s'exprime en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Je suis heureux de pouvoir vous adresser quelques paroles comme ancien condisciple et comme prêtre du diocèse de Nantes. Tout d'abord vous me permettrez de vous rappeler un fait de notre jeunesse. Lorsque nous étions au petit Séminaire, un maître venait de nous donner des leçons de gymnastique, avant de procéder aux exercices de trapèze il nous faisait aligner comme des troupiers et commandait la manœuvre, parfois le maître faisait défaut, alors nous donnions le commandement à Emile Legal, et je vous assure, Messieurs, qu'il s'en acquittait parfaitement. Un vrai capitaine; le geste, le regard, le commandement, c'était à lui. Il commandait et à sa parole nous obéissions comme un seul homme. Ce jeune instructeur de 1866 est aujourd'hui Mgr Legal; un commandement bien plus important lui a été confié, et ce commandement lui a été donné non pas au nom de ses condisciples, mais au nom du Seigneur : *Nos autem in nomine Domini*. Et bien, Monseigneur, vous pourrez commander avec la même assurance et vous serez obéi. — En commençant j'ai parlé de Nantes. Monseigneur, je sais qu'en ce jour ce nom va droit à votre cœur. Sans doute vous avez adopté une nouvelle patrie et vous allez vous y attacher plus que jamais, mais vous n'avez pas oublié la première; ces hermines de Bretagne que je vois en tête de vos armes en font foi. MM. RR. Pères et Frères qui venez du pays breton, soyez heureux avec moi de l'honneur que nous fait Monseigneur notre Coadjuteur. Ces hermines de Bretagne figurent sur les armes de la ville de Nantes et sur les armes de l'évêque de Nantes, en les mettant sur votre blason, vous nous dites donc que vous garderez toujours le souvenir des Nantais. Si vous n'oubliez pas Nantes, à Nantes on ne vous oublie pas non plus; dans ces jours, bien des prières

ont monté vers le ciel pour vous de la part de vos parents et de vos amis. Ce matin à Saint-Jean de Boiseau et à la Montagne on s'est dit : En ce jour un enfant de la paroisse va recevoir la consécration épiscopale, prions pour lui. Le diocèse de Nantes tout entier est heureux et fier d'ajouter un nouveau nom à la liste de ses évêques. Jusqu'à ce jour il en comptait cinq vivants parmi ses enfants, le plus ancien Son Éminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris; aujourd'hui, Monseigneur, vous faites le sixième. Votre élévation vient cimenter l'union entre Saint-Albert et Nantes; ces relations existent déjà depuis longtemps entre les deux diocèses; nous les devons à notre vénérable évêque, Mgr Grandin. Sa Grandeur est bien connue à Nantes, son nom y est en vénération. Le bon et pieux évêque de Saint-Albert, comme on dit là-bas. Dans sa circulaire, Sa Grandeur vous donne le titre de fils: eh bien ce fils, il est allé le chercher lui-même. Rappelez-vous comme moi, Monseigneur, quelle impression fut sur vous, il y a trente ans, cet évêque dans la force de l'âge, d'une taille imposante, plaidant sa cause avec énergie sans embellir le tableau, pardonnez-moi l'expression, il vous *empoigna*. J'irai le trouver un jour, vous êtes vous dit. — C'est fait depuis longtemps, mais dans le ciel on voyait plus loin. Vous étiez venu pour vous dévouer sans réserve comme simple missionnaire, et Dieu sait quelle énergie et quelle persévérance vous avez déployées dans cette mission si ingrate et si pénible des Pieds-Noirs. Vous y avez montré la ténacité et le caractère breton : *Potius mori quam fedari*, plutôt mourir que de reculer. Vous étiez donc venu pour être simple missionnaire, mais évêque! allons donc, vous n'y pensiez pas, vous n'en vouliez pas. Il vous en a coûté! mais pourquoi marchander le sacrifice! Plaçant votre lettre de nomination sur l'autel, et là à genoux devant le Seigneur, vous lui avez dit : Eh bien, Seigneur, j'accepte, mais en votre nom : *Nos autem in nomine Domini*. — Monseigneur vous voilà donc évêque avec le titre de Pogli et probablement un jour avec celui de Saint-Albert; aussi je le répète, c'est un bonheur pour moi de vous saluer en mon nom et au nom de tous mes compatriotes. Si vous

étiez là-bas, dans notre bonne ville de Nantes, ici ce n'est pas l'habitude, oui si vous étiez là-bas, je lèverais mon verre en disant : Aux diocèses de Saint-Albert et de Nantes. *Ad multos annos*, Monseigneur !

Discours du Chef Kasikusiwéyan.

Donnons maintenant la parole aux enfants du pays. C'est le chef des sauvages Cris-de-la-Montagne-d'Ours, Kasikusiwéyan, Peau-de-Belette, qui se fait l'interprète de tous. Il s'exprime en langue sauvage à peu près en ces termes :

Je suis fier aujourd'hui de pouvoir affirmer que ma famille a toujours prié avec le prêtre catholique. Il me souvient qu'étant tout petit enfant mon père faisait la chasse bien loin d'ici, dans les Montagnes Rocheuses. Un jour, un sauvage vient du Fort-des-Prairies (aujourd'hui Edmonton) lui apporte la nouvelle qu'un « Homme de la Prière » était prochainement attendu à cette place. Mon père partit de suite pour aller le voir, mais il fut bien démonté d'apprendre, par les Canadiens du service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que ce prétendu homme de la Prière, n'était pas un vrai prêtre. C'était un faux prêtre, un ministre de la religion des Anglais. Mon père fut pourtant consolé, parce qu'on lui assura que l'année suivante, un véritable « Homme de la Prière » (le R. M. Thibeault) viendrait certainement pour les instruire et leur montrer le vrai chemin du ciel. Mon père revint donc triste et consolé tout ensemble, continuer sa chasse dans les Montagnes Rocheuses. L'été suivant il vint de nouveau à Edmonton où M. Thibeault nous baptisa tous. Depuis ce temps j'ai toujours gardé la Prière (la Foi catholique), et je veux y rester fidèle jusqu'à la mort. A présent je vous remercie de m'avoir invité à une si belle cérémonie, à une fête si magnifique, je n'avais jamais imaginé rien de semblable, j'en garderai toujours le souvenir.

Réponse de M. le Commissaire des Sauvages.

M. A.-E. Forget, commissaire du Gouvernement auprès des sauvages du Nord-Ouest et du Manitoba, prend alors la parole. Avec le tact et la délicatesse qui le distinguent à un haut degré, il dit combien il est heureux des rapports qu'il a eus avec le R. P. Legal, missionnaire des Pieds-Noirs, alors que ce dévoué missionnaire traitait avec tant de zèle et de douce politique auprès du Département indien, des intérêts de ces sauvages. Il rappelle en termes touchants, ce qu'a fait le R. P. Legal sur la Réserve des Gens du Sang, les écoles ouvertes, l'hôpital construit, les sauvages convertis. Il le félicite bien cordialement de la grande dignité à laquelle il vient d'être élevé et voit avec plaisir, dans cette élévation de Mgr Legal, le gage d'un avenir bien consolant pour les sauvages dont il est lui-même le commissaire attiré. Je félicite de bien grand cœur, ajoute-t-il, le chef Kasikusiwéyan (Peau-de-Belette), des bonnes paroles qu'il vient de prononcer. Il m'a prouvé aujourd'hui une fois de plus que mes sauvages du Nord-Ouest ont de l'esprit et qu'ils profitent de ce que nos bons missionnaires et le Département indien font et veulent faire pour eux. Comme Mgr Legal, lui et les siens peuvent compter sur ma bonne volonté et sur mon dévouement.

Le R. P. Lefebvre, le digne provincial du Canada, est alors requis par tous les convives de vouloir bien nous donner le bouquet de ces agapes si cordialement fraternelles, célébrées en l'honneur du nouveau dignitaire de l'Église et de la Congrégation, notre mère.

Discours du R. P. Lefebvre.

MESSEIGNEURS ET MES RÉVÉRENDIS PÈRES,

Que puis-je faire et dire maintenant sinon de m'associer de tout cœur à ceux d'entre vous qui viennent de prendre la parole avant moi. Qu'il me soit permis pourtant d'offrir à Mgr Legal les sentiments d'estime et de respectueuse affection que je lui apporte au nom de tous les Pères et Frères Oblats de la province du Canada. Votre Grandeur, Monseigneur, n'a fait que passer au milieu de nous, il y a de cela près de vingt ans. Vous veniez alors vous consacrer, vous dépenser dans vos nobles missions de Saint-Albert où vous constatez aujourd'hui les immenses progrès accomplis. Vous étiez alors loin de vous douter, cher Seigneur, qu'un jour vous seriez le coadjuteur bien-aimé du vénérable Mgr Grandin; mais ce que votre profonde humilité vous empêchait même de soupçonner, fut déjà prévu et annoncé par plusieurs de nos Pères qui eurent le bonheur de vous connaître plus intimement. Combien d'Oblats de la province du Canada auraient ardemment désiré pouvoir m'accompagner et venir ici à Saint-Albert, vous dire en personne et de vive voix leur respect et leur amour. Si le devoir impérieux des missions et des œuvres qui leur sont confiées ne l'a pas permis, soyez sûr, Monseigneur, qu'ils sont pourtant présents d'esprit et de cœur. Je dis plus, et parlant en ce moment au nom de la Congrégation toute entière, ne sentons-nous pas tous, nous ses enfants dévoués, que notre famille religieuse s'associe aujourd'hui à cette grande et belle fête de la consécration épiscopale d'un de ses membres les plus méritants? Notre cœur ne nous dit-il pas que le cœur de notre Révérendissime et bien-aimé Père général bat à l'unisson des nôtres et qu'il se réjouit avec nous du bonheur de l'église de Saint-Albert! Vivez longtemps, Monseigneur et bon Père, pour le bien de la Congrégation, pour la consolation de Mgr Grandin dont vous devenez le bras droit et l'appui; vivez

longtemps pour le salut des âmes qui vous sont confiées, pour la conversion et le salut de vos Pieds-Noirs encore infidèles et qui vous sont aujourd'hui, si possible, plus chers que jamais.

Nous allions quitter la salle du festin, quand le R. P. Lacombe nous arrête en disant : « Ce n'est pas chez les blancs seulement qu'on rencontre l'esprit de prophétie. Si les Pères de la province du Canada ont pressenti ce qui arrive aujourd'hui, comme vient de nous le dire le R. P. Provincial, les Pieds-Noirs eux mêmes, encore infidèles, l'ont annoncé depuis long temps. Le R. P. Legal était à peine arrivé au milieu d'eux, que de suite ils lui improvisent un nom à leur façon, ils l'appellent « Sportsi tapi » (celui qui siège en haut). Ils avaient l'intuition de ce qui devait arriver seize ans plus tard, l'élévation de leur missionnaire à l'épiscopat ». — Très bien P. Lacombe. Vive Mgr Legal ! Vive « Sportsi tapi » !

§ VII. — Séance académique.

Maintenant, cette mémorable fête se passera-t-elle sans que nos chers enfants des écoles y prennent une part active et directe, avec leurs bons parents. Évidemment non. Parents et enfants sont donc conviés à une réunion spéciale, à la grande salle de classe où, pendant plus de deux heures, les élèves de nos excellentes religieuses nous tiennent sous le charme de la délicatesse des sentiments qu'ils expriment.

La séance s'ouvre par un vrai carillon. Toutes les cloches, clochettes et bourdons de ce vaste diocèse

sont mis à contribution. Écoutez plutôt. Je traduis librement de l'anglais, langue en laquelle s'expriment les enfants chargés de l'exécution de cette première partie du programme.

VOIX DES CLOCHES

En branle, aimables cloches du beffroi de la cathédrale, sonnez à toute volée et vite portez bien loin l'annonce de la grande nouvelle : un nouveau prélat, un second père nous est donné.

Sonnez, cloches d'Edmonton, chantez fort, chantez bien.

Portez au loin la joie de ce beau jour. Que votre voix retentisse allègre et mélodieuse, par la rive droite, par la rive gauche de la noble Saskatchewan, depuis ses sources au sable d'or dans les fières Montagnes Rocheuses, jusqu'à son embouchure dans cette mer intérieure du grand lac Winnepeg, pour, de là, s'abîmer dans les profondeurs de l'Océan.

Cloche et clochette du beau lac Sainte-Anne, parlez longtemps et parlez bien. Sonnez, satisfaites et heureuses d'aller porter de Jasper à Saint-Bernard, l'expression de la joie dont débordent nos cœurs.

Vibrez en joyeuse harmonie, carillon du lac La Biche. Traversez les rivières et les lacs, les bois et les prairies. Mariez en passant vos notes sympathiques aux éclats du vigoureux bourdon calgarien.

Et vous, cloche de Saint-Léod, hâtez-vous d'unir votre pieuse mélodie à celle plus pieuse encore de la cloche de Saint-Michel, au pays de l'Érmitte.

Sonnez, sonnez donc toutes, cloches chéries du diocèse de Saint-Albert, et portez jusqu'au ciel ce cri de notre cœur :

Vivat, vivat in æternum. Vivat!

VOIX DES ENFANTS

Spectacle ravissant, qui m'enchanté et m'étonne!

Quelle est donc la faveur que le Seigneur nous donne?

Je vous en prie, parlez, répondez à mes vœux.

Pourquoi ce jour si beau, si grand, si radieux?

SUJET DE LA FÊTE

Le concert qui se donne en ce jour de bonheur
S'adresse à cet évêque élu par le Seigneur.
Il dit : « Gloire au Pontife, à cet Oblat modèle,
Apôtre des Gentils, des Pieds-Noirs infidèles,
Gloire aux deux évêques, dans ce palais béni
Se prêtant désormais un mutuel appui.
La pensée de Pogle, aujourd'hui pour la vie,
Est avec Saint-Albert en parfaite harmonie.

BERCEAU DE MONSEIGNEUR

Nos regards, bien loin, au-delà des mers profondes,
Contemplant le berceau des grâces si fécondes
Que le ciel répandit dès ses plus tendres ans,
Sur Emile Legal et dans son cœur aimant.

SA MÈRE

Mère de Sa Grandeur si tu vivais encore
Nous irions demander aux secrets de ton cœur,
De quel éclat brillait à sa naissante aurore,
Ton Emile, du Christ futur ambassadeur.

LA BRETAGNE

J'écoute, et sur l'aile légère de la brise,
La Bretagne apporte sa note de bonheur.
Avec nous, elle exalté un Prince de l'Église,
Qui déverse sur elle un doux reflet d'honneur.

On chante :

Ah! qu'elle est belle la Bretagne, etc.

VOCATION

Plusieurs années s'entuent, la fleur de la jeunesse
Brille au front de l'enfant qui priait au matin;
A l'ardeur du travail unissant la sagesse,
Il court vers l'avenir : « Dieu seul sera sa fin. »

LÉVITE ET PRÊTRE

Sans l'ombre d'un regret, d'une arrière-pensée,
En présence du ciel, la clause en est passée
Et c'est de part et d'autre un échange loyal.
Dieu le couvre déjà de son manteau royal.
Lévite du Seigneur répondant à l'appel
Bientôt il gravira les degrés de l'autel.
Il y consacrerà le calice sans tache
Où sous l'aspect du vin, le sang précieux se cache.
A Dieu il l'offrira ! quel mystère d'amour !
Quelle consolation en ce pauvre séjour !
Le ciel s'est abaissé... Adoration, silence !
Il s'entr'ouvre, oh ! bonheur ! pour la première fois
Il voit le Créateur de l'univers immense
Quitter son trône d'or et descendre à sa voix.
Quel sublime moment ! tenir dedans ses mains,
Son Rédempteur, son Roi, son Maître, son Seigneur,
Se nourrir de son Dieu, de son très-doux Sauveur,
Fut-il jamais bonheur plus grand et plus divin.

OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE

Cinq ans sont écoulés. Plongé dans la prière
Et poussé par la grâce, il songe au monastère,
Il veut quitter le monde et s'unir à son Dieu
Par la triple promesse d'un bon religieux.
Mais voici qu'il entend de la Vierge bénie
Cette douce parole : « Entre en ma Compagnie,
Tes vœux sont exaucés et tu seras un jour
Mon Oblat, mon enfant, pour la vie, pour toujours. »

On chante :

A jamais tu seras ma Mère
O toi dont un Dieu fut l'enfant,
Je mourrai sous cette bannière
Où ton nom brille triomphant.
Veille sur moi douce patronne
Dans cette terre de douleur,
Et qu'au ciel ta main me couronne
De gloire, d'amour et de bonheur.

Sacrifice d'amour, holocauste sublime,
Un cœur brûlant et pur va s'immoler à Dieu,
Le ciel avec transport contemple sa victime
La paix et le bonheur inondent ce saint lieu.

MISSIONNAIRE

Religieux Oblat, c'est vers le Nouveau-Monde
Que le portent son zèle et sa piété profonde
Et brûlant du désir de voler en ce lieu,
Il abandonne tout, sa patrie même pour Dieu.
Mes frères! se dit-il, font une œuvre féconde
Dans ces pays lointains, où le démon immonde
Sur le pauvre sauvage exerce sa fureur,
J'irai partager leur peine et leur labeur.

Mais la patrie, oui la patrie, bon Père,
Tu l'oubliais pour venir en ce lieu
Tu méprisas tous les biens de la terre
Pour t'attacher à l'œuvre du Bon Dieu.

Chacun de nous a sa douce patrie.
L'homme est heureux auprès de son berceau
Le vieux foyer, sa demeure chérie
Offre toujours un aspect tout nouveau.
Là, le bonheur les bontés d'une mère;
Là, douce paix, plaisirs purs et constants;
Là, tous les biens, tous les biens de la terre;
O doux repos, repos des premiers ans.
Car la patrie, oui la patrie, bon Père,
Tu la choisis parmi nous en ce lieu;
Tu méprisas tous les biens de la terre
Pour attacher tous les cœurs au Bon Dieu.

Tableau vivant. (Un groupe d'AnGES apparaissent, apportant ce message du ciel) :

L'ANGE DE MGR LEGAL

Vos chants pieux et vos saintes prières
Ont pénétré la céleste atmosphère,
Et moi l'ange gardien de ce Prélat nouveau
Je viens mêler ma voix à vos accents si beaux.

De Monseigneur Legal je connais dans la vie,
Maints traits édifiants, mais à vous inconnus.
Sa vie, moi son ange, moi seul je l'ai suivie,
Moi seul alors je puis connaître ses vertus,
Et je ne laisserai pas dans l'ombre du mystère
Le bien que ce bon Père a fait chez les païens.
Oh! non, je ne veux pas et je ne puis pas taire
Les travaux qu'il a faits chez les pauvres Indiens.

Combien de fois, j'ai pu sous les sauvages tentes,
Admirer les fruits de ses visites fréquentes,
Ici, c'est un enfant sur le point de mourir;
Sans baptême, sans foi, hélas! il va périr.
Mais mon client accourt, et brûlant d'un saint zèle
Il conjure, il supplie les parents infidèles :
« Ah! laissez-moi, dit-il, baptiser votre enfant
« Et lui ouvrir le ciel, vraie terre des vivants... »
Cette âme sanctifiée dans la patrie s'envole,
Couronnée pour toujours d'une sainte auréole.
Là-bas, c'est un vieillard, sauvage moribond,
Qu'il soustrait à ta haine, à ta rage, démon!
Pour gagner ses Indiens à la vie de la grâce,
Il se fait tout à tous, et marchant sur les traces
Des Vincent, des Régis, il bâtit de ses mains
Cet asile-hôpital où ses pauvres païens
Témoins de tant d'amour, détestent leurs offenses
Et puis régénérés, meurent pleins d'espérance.
Leur mortelle dépouille émeut encor son cœur;
Il creusera la tombe et fermera la bière,
Il confiera lui-même le cadavre à la terre :
Du ciel, je te bénis, évêque Fossoyeur.

L'ANGE DE MGR GRANDIN

Dans cet exil qu'on appelle la vie,
Je n'ai point vu, moi son ange gardien,
De cœur plus pur, d'âme plus accomplie
Que ce Pontife, Monseigneur Grandin.
Dans cet asile où votre faible enfance
Voit s'écouler ses plus heureux instants,

Aimez-le bien, il fut la providence
Et le soutien de vos plus beaux printemps.
Si je pouvais vous porter sur mon aile
Jusqu'au milieu des Saints et des Élus,
Ah ! vous verriez qu'elle est brillante et belle
La place due à ses rares vertus.
Si vous voyiez l'éclat qui l'environne,
Vos yeux mortels en seraient éblouis :
Jamais plus riche et plus noble couronne
N'a ceint le front d'un ange au paradis.
Pourquoi le ciel à votre excellent Père,
Réserve-t-il un trône si éclatant ?
Et Dieu toujours, vers lui, sur cette terre,
Abaisse-t-il son regard bienveillant ?
Ah ! c'est qu'il aime à contempler sans cesse
Ce cœur brûlant du tout divin amour.
Par vous, remplis d'une sainte allégresse,
Dites à Dieu, dont je forme la cour :
« Seigneur, daignez ramener sa jeunesse,
« Faites pour lui refleurir le printemps,
« Ou du moins gardez-nous cette verte vieillesse
« Qui supporte si bien les ravages du temps. »

« Merci, mes enfants, dit Mgr Langevin, de cette si belle, si aimable et si touchante séance par laquelle vous venez de réjouir nos cœurs. Merci à nos bonnes Sœurs Grises qui l'ont si bien organisée. Les bonnes religieuses des autres Congrégations, ici présentes, ne m'en voudront certainement pas et ne seront pas jalouses si j'ose, ce soir, affirmer que les bonnes Filles de Mme d'Youville ne peuvent être surpassées lorsqu'il s'agit de rendre avec bonheur un sentiment du cœur. Elles le font avec un tact délicieux, une délicatesse touchante, une simplicité pleine de noblesse. Élevations d'idées, noblesse de sentiments, exquise simplicité d'expressions, c'est bien là, en effet, ce qui ressort de la séance de ce soir... »

Mgr Legal à son tour exprime en termes émus sa reconnaissance aux bonnes Sœurs et à leur chères élèves. Il veut être comme Mgr Grandin lui-même, pour elles toutes, un appui, un soutien, un père tendre et dévoué.

Il appartenait à Mgr Grandin de mettre le dernier cachet à cette si belle et si touchante fête de famille. Il s'associe d'abord de tout son cœur aux éloges si bien mérités, décernés par Mgr l'Archevêque aux enfants de l'école et à leurs dignes maîtresses. « Oui, ajoute-t-il, les bonnes filles de la vénérable Mère d'Youville ont éminemment le don de parler le langage du cœur. Elles puisent ce langage, comme l'a dit si bien Mgr de Saint-Boniface, dans leur saint contact avec les membres souffrants de Jésus-Christ qu'elles recueillent et soignent avec tant de dévouement, de charité et d'abnégation, dans leurs asiles et dans leurs hôpitaux.

« Mais elles ne m'en voudront pas non plus, loin de là, si je fais, à mon tour, l'éloge bien mérité des Fidèles Compagnes de Jésus et des excellentes Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

« C'était en 1882. Je voyais mon pauvre diocèse ouvert à la civilisation et à l'immigration, par la construction de voies ferrées et par l'établissement d'un gouvernement régulier dans le pays. Il me fallait de toute nécessité songer à multiplier nos missionnaires et nos écoles. Il me fallait à tout prix d'autres religieuses enseignantes. Nos chères Sœurs de Charité de Montréal ne pouvaient plus, à elles seules, suffire à la tâche et nous fournir les sujets nécessaires. Je frappai donc à la porte de bien des communautés, soit au Canada, soit en France. La pénurie des ressources et des sujets était toujours l'obstacle contre lequel j'allais me heurter. Mis providentiellement en relation avec la Très Révérende Mère Petit, alors

Supérieure Générale des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, elle écouta ma prière et le récit que je lui fis de nos misères et de nos difficultés. Je ne lui cachai pas ce que ses filles auraient à souffrir, au commencement surtout de leur établissement, dans les déserts de l'Ouest. Voici la noble et généreuse réponse qu'elle me fit : « Monseigneur, c'est un sacrifice que vous me demandez, et précisément parce que c'est un sacrifice, nous acceptons ».

« Et les Fidèles Compagnes sont depuis quinze ans déjà à l'œuvre dans mon diocèse, admirables de zèle et de dévouement.

« J'avais besoin encore d'une autre communauté pour nos écoles sauvages. De passage dans la catholique province de Québec, je fis appel à la piété, au dévouement des dignes Sœurs de l'Assomption de Nicolet. Je leur dis les difficultés, les épreuves, les souffrances qui les attendaient sur les Réserves des Sauvages au milieu desquels elles vivraient. Je ne flattai certainement pas le tableau et je les avertis qu'elles n'avaient rien à attendre de la générosité ou de la reconnaissance de ces pauvres misérables dont bon nombre sont encore infidèles. Tout ce qu'ils vous donneront gratis, ajoutai-je, c'est leur vermine, leurs poux en quantité, et encore vous demanderaient-ils de les payer s'ils pensaient qu'ils peuvent vous être de quelque utilité.

« En vérité, me dit un bon prêtre, témoin oculaire de cette conversation, si vous aviez voulu, Monseigneur, détourner les Sœurs de la pensée de vous suivre, vous ne pouviez mieux dire et probablement mieux réussir, car je doute fort qu'elles consentent maintenant à partir pour votre diocèse et vos pouilleuses missions sauvages. »

« Ce bon prêtre se trompait ; la preuve, vous l'avez sous les yeux. Ces bonnes Sœurs sont ici aujourd'hui.

« Quant aux dévouées Sœurs Grises de Nicolet, ne sont-elles pas aussi les Filles de la Vénérable Mère d'Youville, ce que Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a si bien dit des Sœurs de Charité de Montréal, je le dis moi-même à leur adresse, et personne, j'en suis sûr, ne me contredira. »

Non, cher et bon Seigneur, vous ne serez point contredit. Nous nous associons de grand cœur à ces justes éloges puisés dans les trésors de votre cœur d'Évêque et de Père. Mais laissez-moi vous dire, au déclin de cette inoubliable fête, que nous ne nous associons pas moins au précieux message apporté du ciel à la terre par les saints Anges Gardiens de NN. SS. Legal et Grandin.

... Si nous pouvions vous porter sur nos ailes
Jusqu'au milieu des Saints et des Élus,
Ah! vous verriez qu'elle est brillante et belle.
La place due à leurs nobles vertus...

Et maintenant, avant de terminer ce travail écrit bien plus, ce me semble, avec le cœur qu'avec la plume, je réclame d'une manière spéciale l'indulgence des orateurs dont j'ai essayé de reproduire les discours. Je l'ai fait uniquement de mémoire, pour la plupart d'entre eux. Ils ne seront donc pas trop étonnés si je n'ai pas toujours donné l'ordre parfait des idées qu'ils ont d'ailleurs rendues de vive voix infiniment mieux que je ne l'ai fait par écrit.

Adieu, bienveillant lecteur, un souvenir une prière pour nos chères missions du diocèse de Saint-

Albert, un souvenir, une prière pour la mission d'Edmonton, qui m'est actuellement plus particulièrement confiée.

Sincères remerciements et profonde reconnaissance de la part de nos bien-aimés Seigneurs et Pères, Mgr Grandin et Mgr Legal, à tous les associés de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, à tous nos bienfaiteurs et amis.

H. LEDUC, *prêtre-missionnaire*,

O. M. I.



sion
uliè-

ance
ères,
de la
e, à

re,

es.

